

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Paliseul, Monsieur Philippe Léonard,

L'autorisation	N°ECP055
Est délivrée à	Philippe Billiaux
Domicilié	Rue D'Almache, 23 à 6851 Nollevaux
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Chalet de la Goutelle », situé 50°98'13N -4°99'10E à 5850 Paliseul
Superficie	1.31 hectare
Capacité maximale autorisée par le label	65 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 25/04/2033.

Le 25/04/2023

Amélie Collard
Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps